

DÉPARTEMENT

OISE

ARRONDISSEMENT

EPCI à fiscalité propre

COMMUNE :

BIENVILLE

Toutes les communes

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales —CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

11

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM
1	Maire	M	FORESTIER Quentin
2	Premier adjoint	M	DUFOSSÉ Guy
3	Deuxième adjoint	Mme	BONHOMME Pascale
4	Troisième adjoint	M	HECQUET Marcel
5	Conseillère	Mme	DOUBET Muriel
6	Conseiller	M	RONDEAU Lionel
7	Conseillère	Mme	COCHEREAU Floriane
8	Conseiller	M	ANCELLIN Hervé
9	Conseillère	Mme	TRUMTEL Eugénie
10	Conseiller	M	DELAHOUSSE Philippe
11	Conseillère	Mme	DIOP Anta
12	Conseiller	M	RICHET Xavier
13	Conseillère	Mme	MOLIN Hélène
14			
15			

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

À Bienville, le 05 juin 2026

Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

